

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE

DEPARTEMENT  
DU GARD

Nombre de membres	
Afférents Au Conseil Municipal	En Exercice
19	19
Présents	Qui ont Pris part Au vote

Date de la convocation  
29 /01/2021

Date d'affichage  
08/02/2021

OBJET  
DE  
LA DELIBERATION

PASSEPORT ETE 2021

RENOUVELLEMENT  
DE L'ADHESION  
AU  
DISPOSITIF

## REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 4 FEVRIER 2021

DELIBERATION N° ..7..  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES

L'an deux mille vingt et un et le quatre février, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAZAUDIER Jean-Claude, Maire.

**PRESENTS** : Tous les membres en exercice, sauf :

- GONZALVO Vanessa – procuration donnée à REWUCKI Catherine
- MATHIEU Karine - procuration donnée à PERROTIN Karine
- CUILLE J-Marie - procuration donnée à HUNOT A-Laure
- RAVAT Lisette - procuration donnée à MAZAUDIER J-Claude
- DESPRES J-Nicolas - procuration donnée à FILIPIAK Michèle

**PERROTIN Karine a été nommée secrétaire.**

Monsieur le Maire, rapporteur expose :

Considérant que les objectifs du dispositif Passeport Eté sont de développer chez les jeunes de 13 à 23 ans, leurs facultés d'autonomie en leur offrant, au cours des vacances d'été, un large éventail d'activités culturelles et sportives, la Ville de Nîmes et la commune de Saint-Chaptes ont décidé de créer un partenariat.

Considérant :

- les conditions de mise en œuvre de l'opération « Passeport Eté »,
- l'engagement de la Ville de Nîmes :
  - réalisation du Passeport,
  - la commune de St-Chaptes sera associée aux manifestations de promotion du Passeport.
- l'engagement de la commune :
  - assurera la vente du Passeport 2021 pour les jeunes de sa commune,
  - après le 15 septembre 2021 le prix de revient du Passeport sera établi. La commune versera à la Ville de Nîmes le prix de revient du Passeport multiplié par le nombre de chèques vendus dès réception du titre de recette.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par :

**Autorise** le Maire à renouveler l'adhésion au dispositif « Passeport Eté » et à signer la convention afférente, ainsi que tout document relatif à cette affaire en cas d'accord de Nîmes Métropole.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire.

MAZAUDIER Jean-Claude

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213002413-20210204-2021DEL02-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/02/2021

